



Qui demande au notaire de bloquer une partie des fonds de la vente

Par **balou77**, le **14/10/2013** à **16:19**

[fluo]Bonjour[/fluo]

Qui doit faire la demande au notaire pour bloquer une partie des fonds suite à la vente d'un bien pour désaccord (ma conjointe a pris tout le mobilier, a gardé la voiture) est-ce mon avocat qui doit faire un courrier au notaire ou c'est moi qui dois faire simplement une lettre recommandée au notaire de bloquer par exemple 20 000 euros

Merci pour votre réponse